

Journée locale de la sécurité 2025



métropole
GrandNancy

 **CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE**
MEURTHE-ET-MOSELLE

Ordre du jour

- 1 - Contrôle sol / procédure LVP**
- 2 - Turbulences de sillage**
- 3 - Bilan de sécurité 2025**
- 4 - SSLIA / SPRA : rôle, coordination et intervention**
- 5 - Présentation des services rendus par l'ESCA de la BA133**

1 - Contrôle sol / procédure LVP

Contexte réglementaire

Un amendement de l'arrêté sur l'homologation et l'exploitation des aérodromes impose la **mise en conformité avec les normes européennes** pour les procédures par **faible visibilité (LVP)**.

Deux options possibles

Abandon des LVP

→ Minimas IFR relevés à **800 m RVR** pour les décollages.

Refonte complète des procédures

→ Mise en place du **contrôle sol des mobiles** (véhicules et piétons).

Refonte complète des procédures

Nouveaux minima de décollage

Lorsque les LVP sont actives :

→ RVR $\geq$ 400 m

Hors horaires ATS (jour et nuit) :

→ RVR $\geq$ 800 m

Contrôle sol

Afin de garantir la séparation entre les véhicules, les piétons et les aéronefs sur l'aire de manœuvre, et de prévenir tout risque de collision, la DSAC a validé l'activation de l'exigence ATS.TR.305(f).

Cette disposition autorise désormais le service AFIS à **gérer les mouvements des mobiles (véhicules et piétons) sur l'aire de manœuvre**, conformément à la norme **ATS.TR.240**.

Principes généraux :

- Le **service AFIS** assure le **contrôle sol** uniquement des **véhicules, des piétons et des aéronefs remorqués** sur l'aire de manœuvre.
- Le périmètre du service rendu aux usagers aériens **n'est pas modifié**.
- **Aucun véhicule** ne pourra circuler **au-delà d'un point d'attente avant piste** ou d'une **distance équivalente** sur la route de service **si un aéronef est en phase de décollage ou d'atterrissage**.
- Ces règles sont **applicables en permanence, quelle que soit la météo**.

Règles de priorité :

- Les véhicules cèdent la priorité aux **véhicules remorquant un aéronef**.
- Tous les véhicules (remorqueurs ou non) cèdent la priorité :
 - aux **aéronefs au décollage, à l'atterrissage ou en circulation à la surface,**
 - à tout autre véhicule ou aéronef selon les **instructions délivrées par Nancy INFO.**

Modalités spécifiques en conditions LVP :

Lorsque les procédures LVP sont activées (RVR < 550 mètres) :

- **Un seul mobile** est autorisé à circuler à la fois sur l'aire de manœuvre.
- Lors du **premier contact radio**, l'agent AFIS communiquera au conducteur : le QFU en service, la **voie de circulation** à emprunter pour dégager la piste.

Le **point d'attente B** est désigné comme **emplacement privilégié** pour le véhicule **RFFS** en état d'alerte.

En cas de **décollage en piste 03** : le véhicule chargé de l'inspection ou du péril animalier **pénétrera et dégagera par la voie B**.

En cas de **décollage en piste 21** : le même véhicule **pénétrera et dégagera par la voie A**.

Les **points fixes et tractages d'aéronefs sont interdits** pendant la durée de la procédure LVP.

2- Turbulences de sillage

Tous les aéronefs en vol génèrent de la turbulence de sillage qui prend essentiellement la forme de deux tourbillons. Le risque pour l'aéronef qui traverse la turbulence de sillage de l'aéronef qui le précède, est d'autant plus important que l'aéronef qui génère la turbulence de sillage est grand (l'intensité de la turbulence est alors très élevée) et l'aéronef qui la rencontre est petit, avec une faible contrôlabilité en roulis notamment.

Pour minimiser les rencontres dangereuses, des règles d'espacement entre aéronefs sont définies. Aujourd'hui, au niveau international comme au niveau national, les aéronefs sont classifiés dans des catégories en fonction de leur masse et des minima de séparation sont définis entre les différentes catégories d'aéronefs.

Effets sur les aéronefs

Les trois principaux effets de la turbulence de sillage sur les avions qui la rencontrent, sont :

- **le roulis induit ;**
- **la variation d'altitude ;**
- **les contraintes sur la structure.**

Le plus grave danger pour un avion qui rencontre une turbulence de sillage est le roulis induit car, si les ailerons de l'avion sont pris dans les tourbillons, ce qui dépend du diamètre des tourbillons (fonction de l'envergure du générateur) et de l'envergure du suiveur, l'action en butée sur les commandes peut ne pas suffire à contrer ce roulis : il s'ensuit une perte de contrôle de l'avion.

Cas de la turbulence générée par un hélicoptère

De la même manière qu'un avion, un hélicoptère génère une turbulence de sillage en vol d'avancement. Les pales du rotor principal, assurant la sustentation et la propulsion, sont les équivalents mobiles des ailes fixes d'avion. Les pales du rotor en rotation, par leur profil et leur incidence, modifient la pression de l'air localement et génèrent des tourbillons.

D'après le BEA, il est admis qu'ils génèrent des turbulences au moins équivalentes à celles d'un avion 12 fois plus lourd.

Les études réalisées indiquent que les vitesses maximales induites par la turbulence de sillage d'un avion de type Boeing 707 en configuration atterrissage sont 30 % supérieures à celles d'un hélicoptère de type AS330-Puma. La masse d'un Boeing 707-300 est de l'ordre de 140 t et celle d'un Puma est de l'ordre de 7 t.

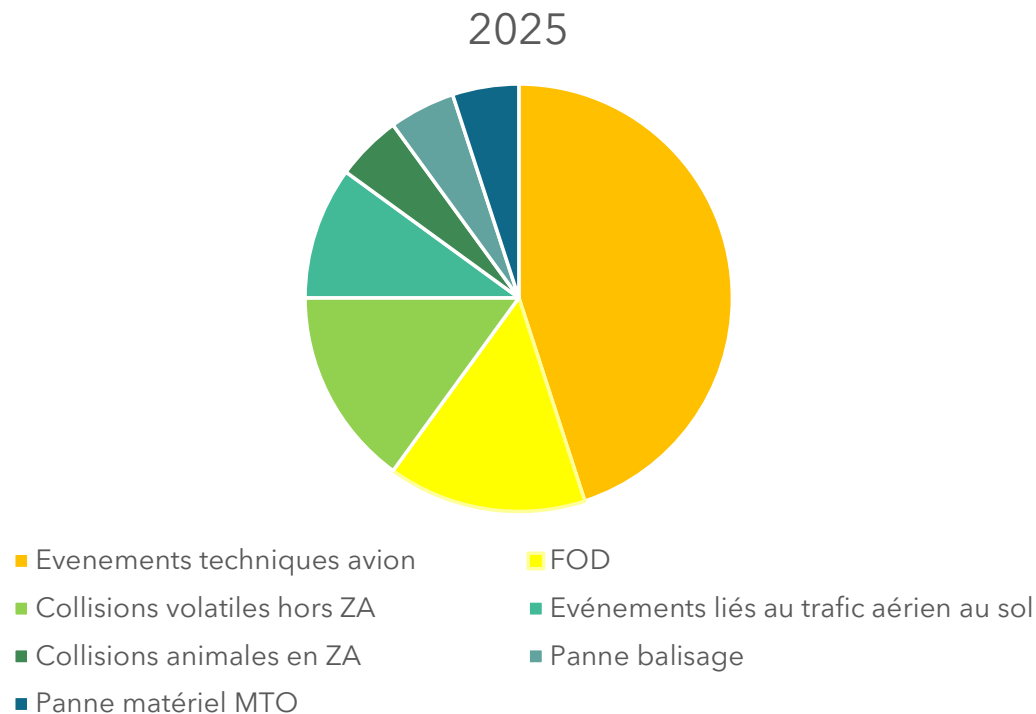
Règles de séparation

La typologie du trafic à Nancy implique que seuls des aéronefs des catégories L et M sont rencontrés.

- **Léger : < 7 tonnes**
- **Moyen : > 7 tonnes < 136 tonnes**
 - **L'agent AFIS transmet une information, le commandant de bord est responsable d'assurer sa séparation.**

Aéronef générateur	Aéronef suiveur	
	Moyen	Léger
Moyen	-	▪ à l'arrivée : 3 min ▪ au départ : 2 min
Léger	-	-

3- Bilan de sécurité 2025



- **En 2025, 20 CRESNA ont été établis. Le principal facteur à l'origine de ces rédactions concernait des événements techniques liés aux aéronefs.**
- **Le deuxième facteur le plus fréquent concerne les collisions avec la faune aviaire, dont trois se sont produites hors emprise aéroportuaire et une au sein de l'emprise.**

Journée locale de la sécurité 2025

Partie SSLIA / SPRA

Programme



- SSLIA
- SPRA

SSLIA

- Définition;
- Rappel carte VAC;
 - Définition PMI;
 - CR activités.





Définition;
Périmètre d'intervention;
Etats du SSLIA;
Co-activités.



Rappel carte VAC;

« **RFFS**: LUN-VEN **Niveau 2** : 0900-1145,1215-1700.
Niveau 5: pour tout ACFT de classe 3 ou supérieure transportant des passagers. PN 30 min pendant HOR ATS.
Niveau 1: en dehors de ces HO
SAM, DIM et JF: Niveau 2: PN 30min pendant HOR ATS.
En dehors des HOR ATS, ouverture possible auprès de l'exploitant d'aérodrome.
Niveau 2: PN 45 min pour EVASAN et PPR PN 72 HR pour les autres vols.
Niveau 5: PPR exploitant d'aérodrome PN 72 HR avant le vol. »



PMI;

Détermination d'un niveau de défense incendie fonction des caractéristiques de l'appareil.

Classes d'avion	Longueur hors-tout	Largeur maximale
1	9 m non inclus	2 m
2	9 à 12 m non inclus	2m
3	12 à 18 m non inclus	3 m
4	18 à 24 m non inclus	4 m
5	24 à 28 m non inclus	4 m
6	28 à 39 m non inclus	5 m
7	39 à 49 m non inclus	5 m
8	49 à 61 m non inclus	7 m
9	61 à 76 m non inclus	7 m
10	76 à 90 m non inclus	8 m

Niveau SSLIA associé;

Déroptions.



CR activités 2025;

Arrivée de deux nouveaux agents: FVR BRN;

Vacations et NB ACFT défendus;

Augmentation significative du nombre
d'interventions en ZA.

SPRA



- Définition
 - Rappel carte VAC
- CR activités / Observations
 - CRES
- Plan de Prévention



Définition;

Ensemble des mesures préventives, curatives, d'effarouchements et techniques permettant de réduire à son maximum le risque de collision de la faune locale avec un aéronef.

Rappel carte VAC;

Occasionnelle sur demande pendant les horaires ATS.

CR activités 2025;

Arrivée de deux nouveaux agents: FVR BRN;

Inspection clôtures / fauchage amodiataire;

Augmentation significative du nombre de suspicion de collision volatile;

Observations SPRA;

71	01/04/2025	18H00	FVR	LIVRES		1	D83
72	02/04/2025	10H30	BRN	HERON		1	E82
73	02/04/2025	14H00	FVR	CORVIDES		10	F61
74	09/04/2025	09H00	FVR	CORVIDES		4	D92
75	09/04/2025	10H15	BRN	LIEVRE		1	D73
76	14/04/2025	16H00	BRN	MILAN		3	E71
77	15/04/2025	07H27	FVR	LIEVRE		1	D92
78	15/04/2025	07H30	FVR	FAUCON CRECERELLE		1	F61
79	18/04/2025	13H15	FVR	CORVIDES		5	F64
80	20/04/2025	08H50	FVR	LIEVRE		1	D84
81	20/04/2025	08H59	FVR	CORVIDES		5	F64
82	20/04/2025	08H59	FVR	MILAN NOIR		1	F64
83	20/04/2025	14H05	FVR	CORVIDES		4	F61
84	23/04/2025	15H30	FVR	LIEVRE		1	E73
85	24/04/2025	09H00	FVR	PIGEON		1	F61
86	29/04/2025	09H00	FVR	CANARDS		2	D92
87	03/05/2025	14H05	FVR	CORVIDES		5	E74
88	03/05/2025	16H30	FVR	PIGEONS		10	E84
89	08/05/2025	08H00	PGT	LIEVRES		2	F63
90	08/05/2025	08H00	PGT	HERON		1	E71
91	11/05/2025	08H00	FVR	CORVIDES		20	D84
92	13/05/2025	5H55	FVR	LIEVRE		1	D85
93	13/05/2025	07H45	FVR	BUSE VARIABLE		1	D83
94	13/05/2025	11H10	FRI	CIGOGNES		1	D84

CRES;

Importance sur la SV, disparition du logiciel PICA, efficacité des techniques de luttés.

Plan de prévention;

		Probabilité				
		Très élevé	Haut	Modéré	Bas	Très faible
Sévérité	Très élevé					Cigognes/ corbeaux/renards
	Haut				Corvidés/lièvres	Étourneaux/faucons/ hérons/ milan/mouette
	Modéré					Buse variables/ merles noir
	Bas					Hirondelles
	Très faible					

Présentation du document.



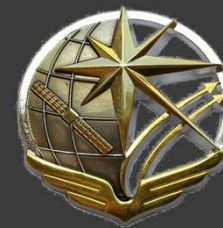
Avez-vous des questions ?

« Un pigeon, c'est pas aussi intelligent qu'un dauphin, mais ça vole ! (Michel Audiard). »

JOURNÉE LOCALE DE SÉCURITÉ AÉRIENNE 28/11/2025 – NANCY ESSEY

BRIEFING DE
L'ESCADRON DES SERVICES DE LA CIRCULATION
AÉRIENNE DE NANCY OCHEY





Escadron des Services de la Circulation Aérienne 1C.133

30/09/2025



1. ZONES NANCY OCHEY

2. BILAN

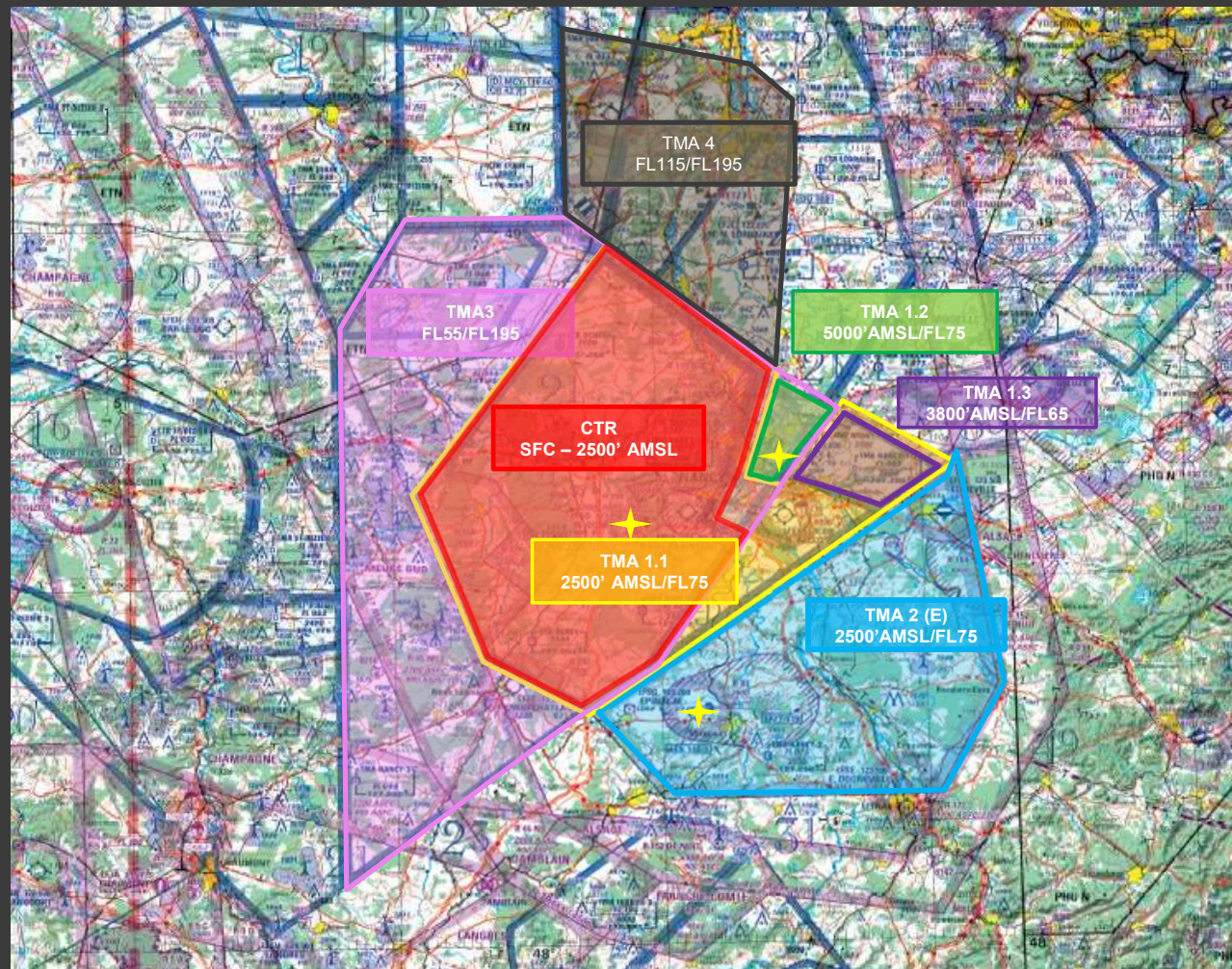
3. SERVICES RENDUS

4. ZRT OCHEY

ON Y FAIT QUOI DANS LES ESPACES AERIENS LIES A NANCY OCHEY ?

- Les arrivées et départs à vue
- Les arrivées et départs aux instruments
- Les tours de piste
- Les entrainements aux instruments
- Les transits à vue et aux instruments
- Les entrainements à la voltige
- Les entrainements à l'appui feu
- Les vols spéciaux (survol pipeline, SAMU, radio calibreur, etc.)
- Les navigations très basse altitude
- Les opérations SAR
- Les opérations de sûreté aérienne
- Les vols en formation

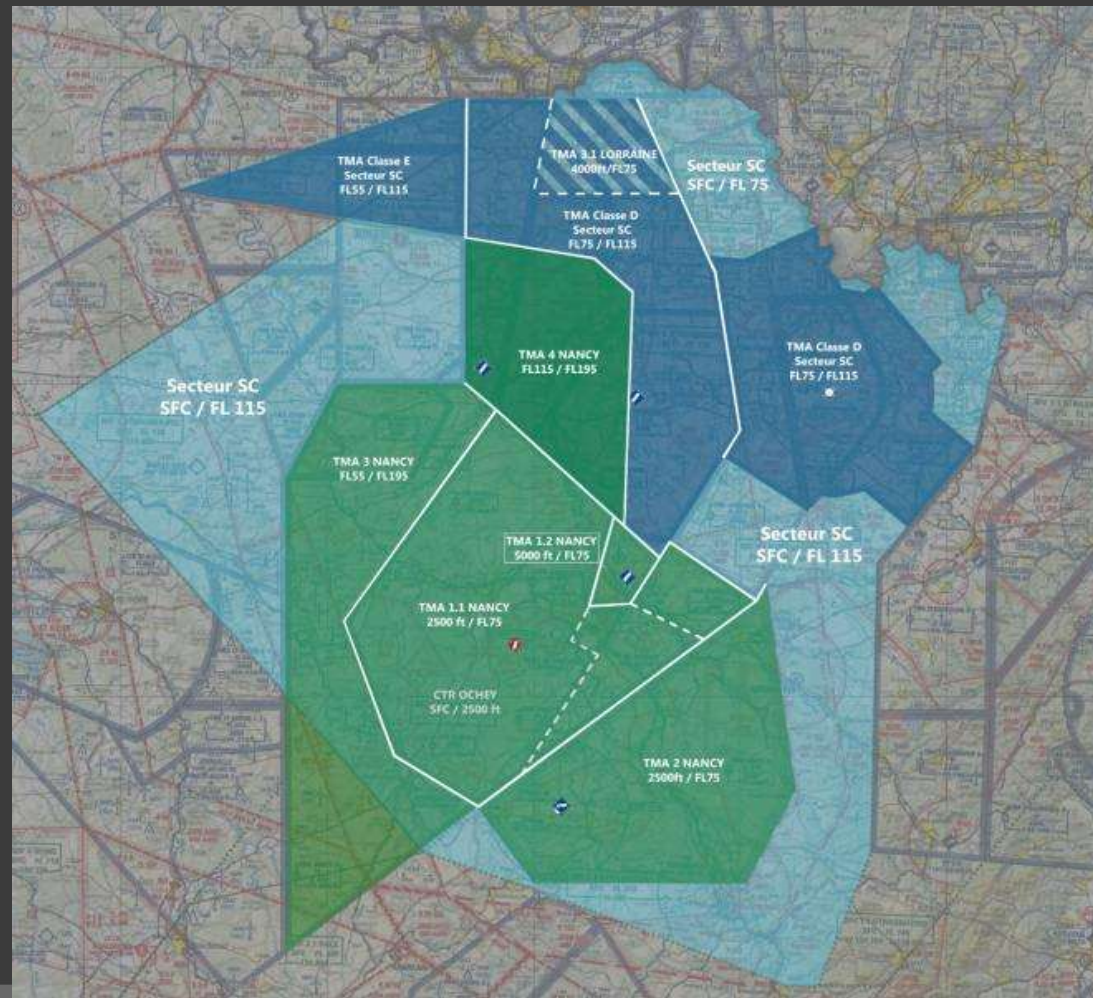
Espaces aériens de Nancy-Ochey



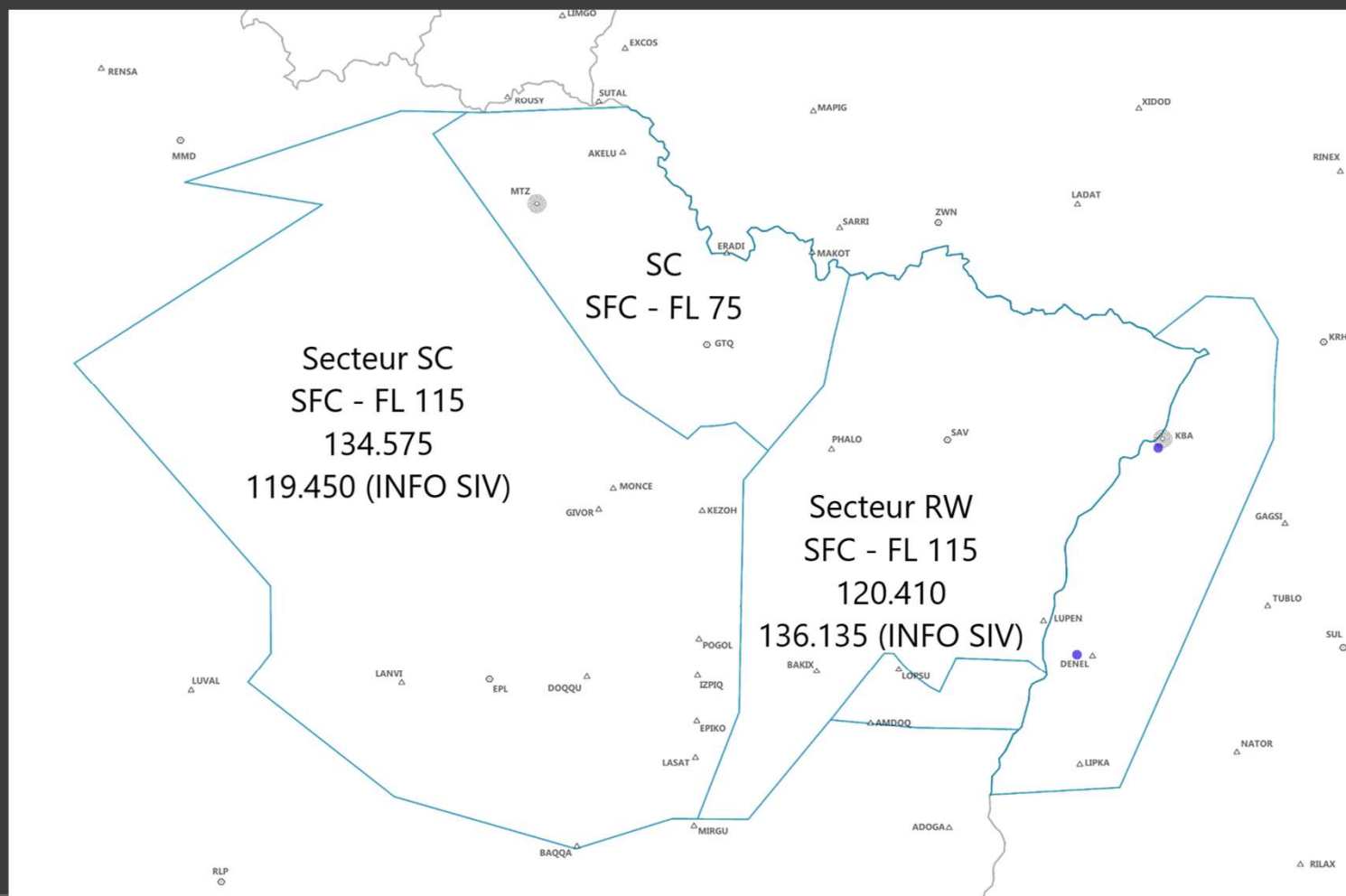
Survol LFSO interdit H24 en dessous de 1000ft ASFC.

Zones Nancy – Strasbourg

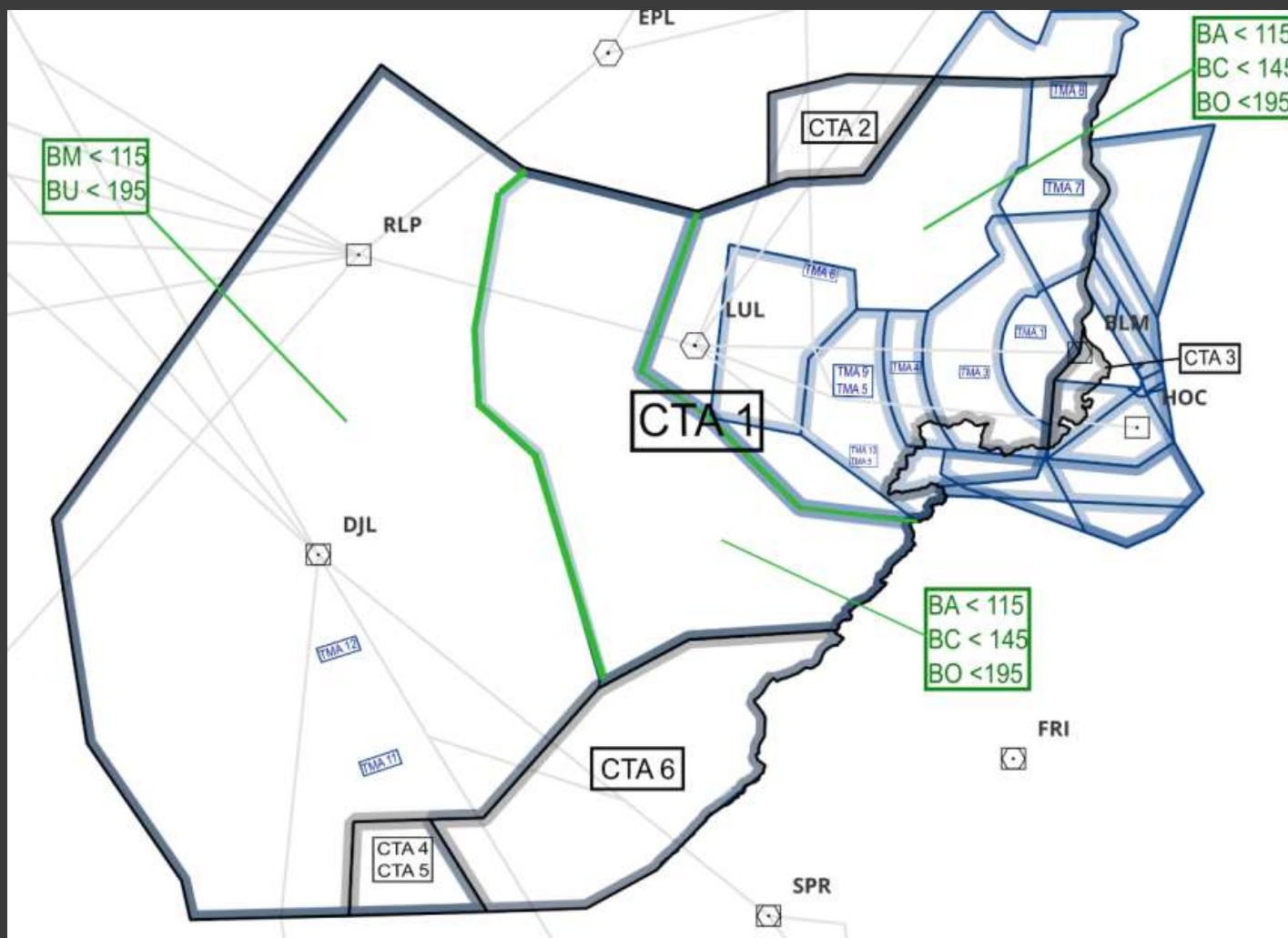
Depuis 28/11/2024



SIV Strasbourg



SIV Bâle



RTBA

R 45 N3 LUXEMBOURG
800 ASFC / 2700 ASFC

R 45 N5 MEUSE
800 ASFC / 2700 ASFC

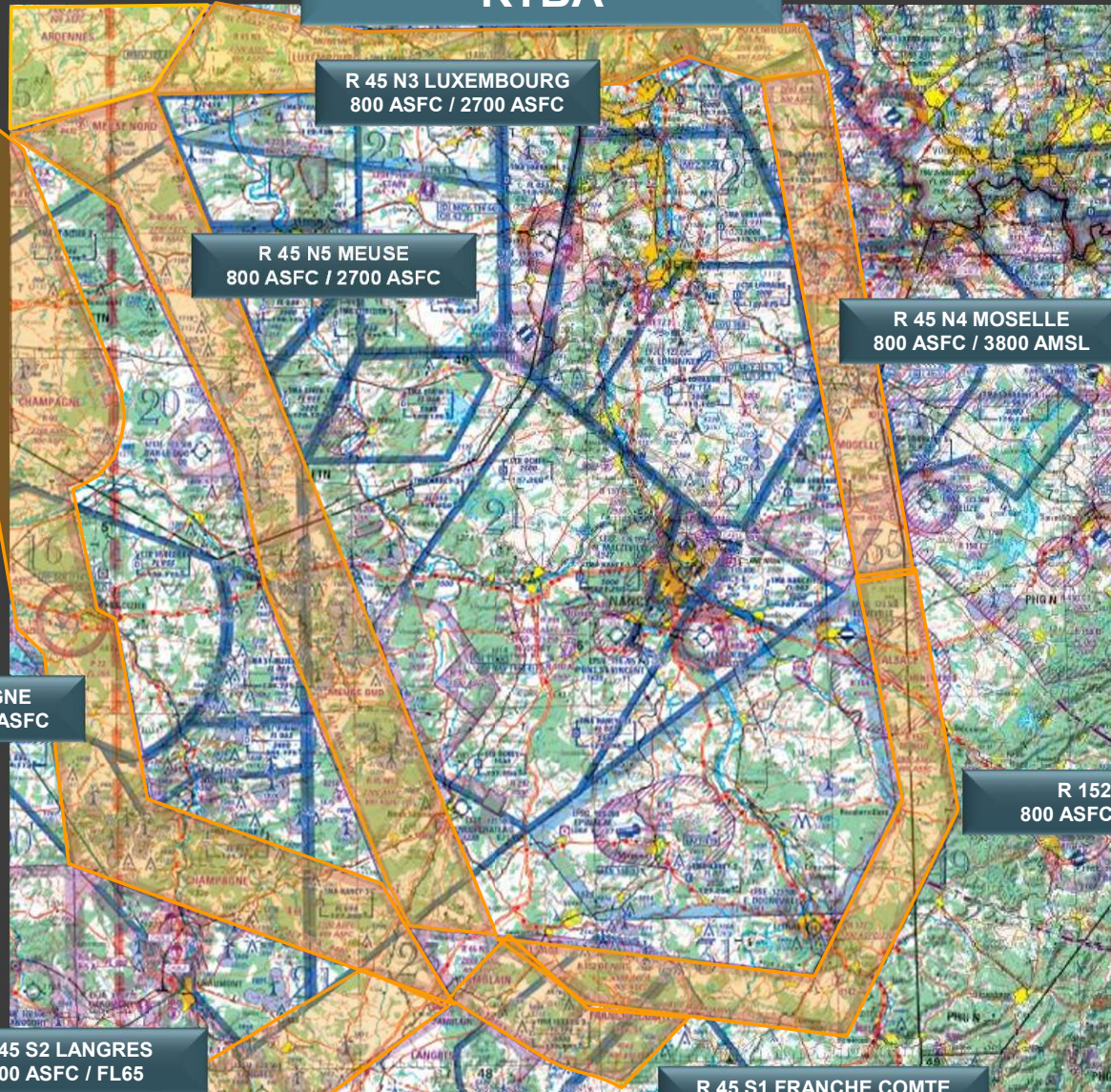
R 45 N4 MOSELLE
800 ASFC / 3800 AMSL

R 69 CHAMPAGNE
800 ASFC / 2700 ASFC

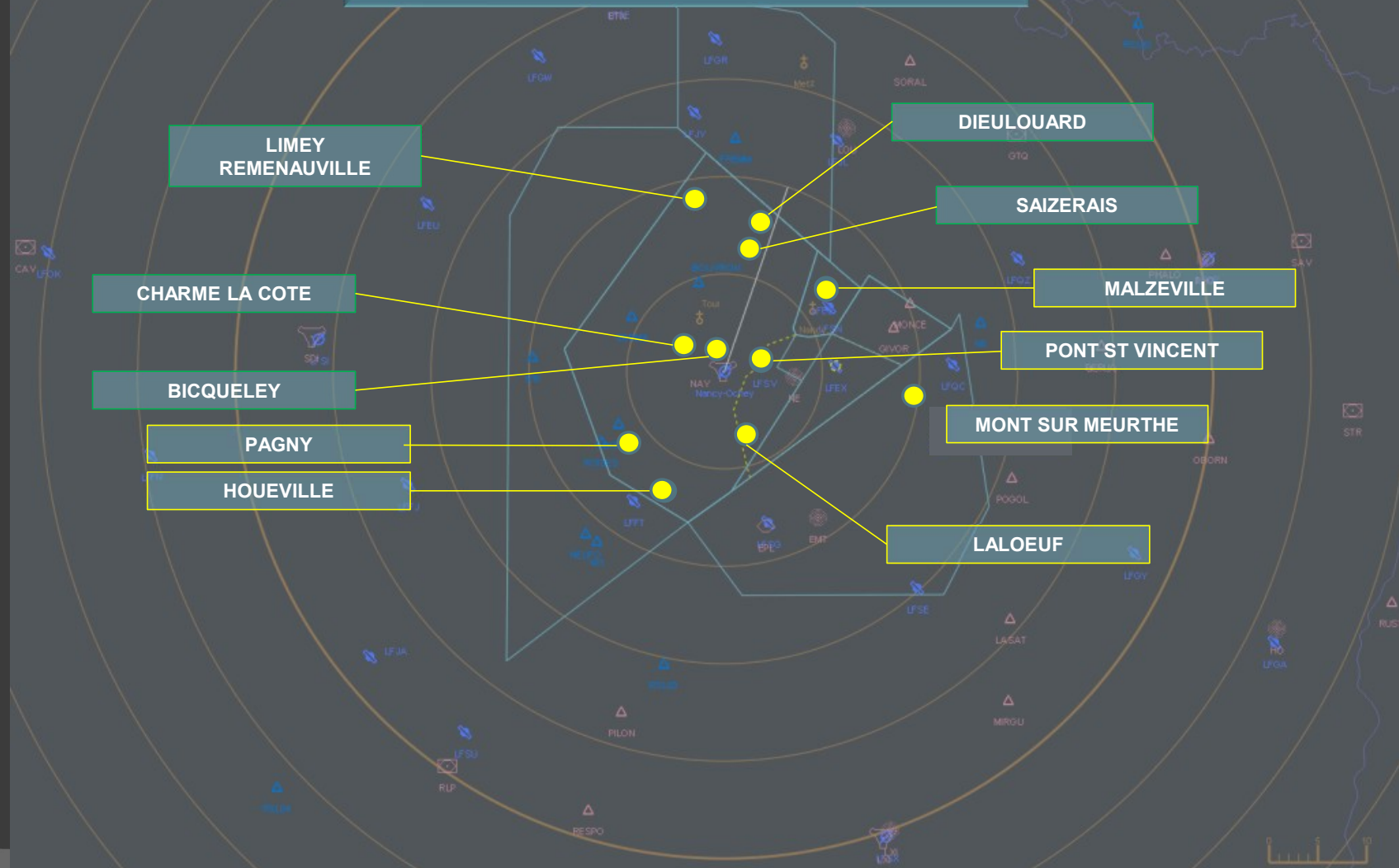
R 152 ALSACE
800 ASFC / 2800 ASFC

R 45 S2 LANGRES
800 ASFC / FL65

R 45 S1 FRANCHE COMTE
800 ASFC / 4500 ASFC



ACTIVITES VOL A VOILE, AEROMODELISME, VOL LIBRE



BILAN MOUVEMENTS LFSO 2024

Trafic en transit		Nombre de mouvements		
		Jour	Nuit	Total
Aéronefs civils	CAG VFR	4176	50	4226
	CAG IFR	312	7	319
	CAM	0	0	0
Aéronefs défense	CAG VFR	189	17	206
	CAG IFR	200	4	204
	CAM	5377	495	5872
Total		10254	573	10827

Trafic en procédure aux instruments			Nombre de mouvements		
			Jour	Nuit	Total
Aéronefs civils	CAG IFR	Montée	599	18	617
		Descente	514	21	535
		Finale guidée	0	0	0
		Finale surveillée	21	1	22

LES SERVICES RENDUS

Les espaces aériens de type CTR et TMA (TMA Lorraine, Nancy-Ochey, Saint-Dizier, Strasbourg, etc,) sont des espaces aériens contrôlés (classe D)

Les VFR y reçoivent :

- Le service du contrôle (info de trafic, clairances)
- L'assistance aux aéronefs en vol (zones militaire)
- L'alerte

Espace Aérien de classe D (radio + transpondeur)

- VFR et IFR autorisés.
- Les vols IFR sont séparés.
- Les vols VFR reçoivent uniquement des informations sur les autres vols IFR et VFR et n'ont pas de séparation.

Espace Aérien de classe E

- VFR et IFR autorisés.
- Les vols IFR sont séparés des IFR et informés des VFR détectés.
- Les vols VFR reçoivent autant que possible des informations sur les trafics détectés.

USAGE DU TRANSPONDEUR

Du début à la fin de son vol, le code 7000 sauf avis contraire pour être vu :

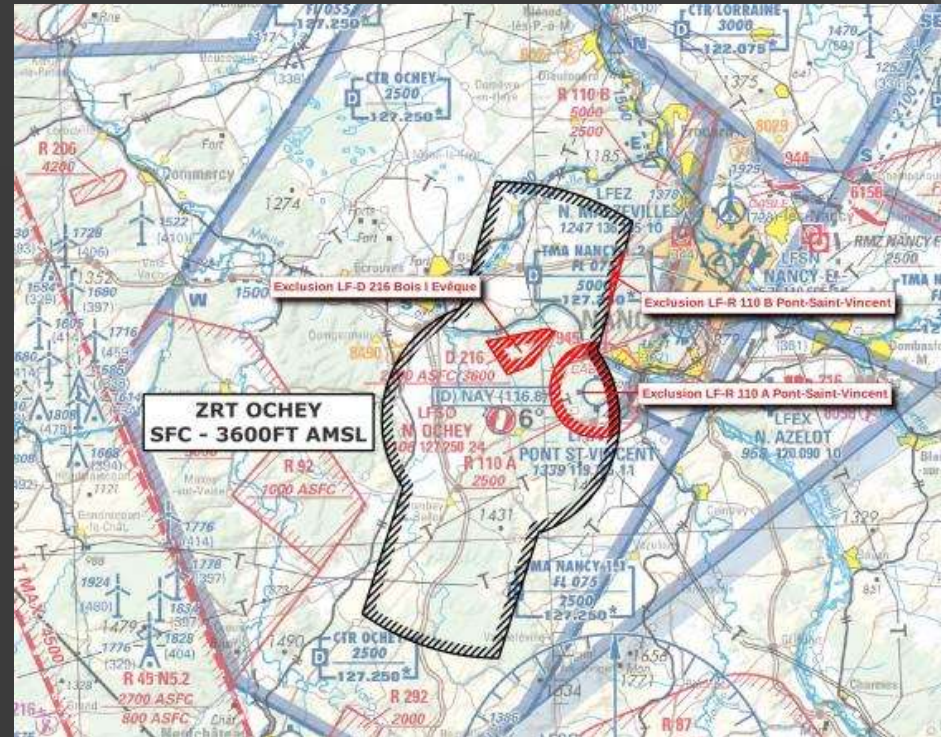
- Par les CTL
- Par les systèmes embarqués d'anti-abordage

Pour des besoins d'entraînement, les appareils de la défense sont amenés à effectuer en isolé ou en patrouille des missions en basse et en très basse altitude, en particulier en espace aérien non contrôlé.

Ces missions, effectuées en dehors du RTBA, constituent la **grande majorité** des vols à vue de des armées effectués en basse altitude.

ZRT OCHEY

- SUP AIP 167/25
- Depuis le 10/11/2025
- CTR et TMA actives.
- Service AFIS rendu.
- Contournement obligatoire des aéronefs en CAG.
- Activable que de jour, par conditions VMC.
- Créneau max de 2 heures.



MNL, Strasbourg, Nancy-Essey et Epinal-Mirecourt informés de l'activation et de la désactivation de la ZRT OCHEY.

QUESTIONS ?



Bilan 2025

Délégation de Service Public



métropole
GrandNancy

 **CCI GRAND NANCY MÉTROPOLE**
MEURTHE-ET-MOSELLE

-
- 1 - DSP**
 - 2 - Actualités**
 - 3 - Statistiques**
 - 4 - Grille tarifaire 2026**



1. DSP

Rappel

- DSP 25 ans 2012/2036**
- Service Délégué de la Métropole à la CCI 54 => SASU GNA**
- Comité d'Orientation (Président Métropole + 9 Elus)**
- Comité de Gestion (Président + Directeur Général + 2 Elus CCI54 + 2 Elus Métropole)**
- Retour à un effectif nominal de 11 salariés en 2025 (5 agents Polyvalents; 3 agents AFIS, 3 personnels Administratifs)**
- 7 M d'€ de travaux (2012-2017) : piste, balisage , taxiway Kléber, parking et taxiway Sud, rénovation de bâtiments, clôtures...**



Travaux et investissements réalisés en 2025.

- Reprise du balisage diurne : 47 990€
- Entretien et remplacement roulettes portes de hangars : 10 000€
- Etanchéité bâtiment St-Exupéry : 12 390€
- Chaudière : 2 757€
- Aménagement parcelle VW : 20 000€
- Gouttière L. De Vinci : 8 800€
- Travaux divers : 20 000€

Total de **121 000€**



Travaux et investissements prévus pour 2026

- **Comblement de fissures et travaux de pontages (piste et parking).**
- **Installation d'un paratonnerre sur la vigie.**
- **Remplacement des feux à obstacles sur les tours de Jarville.**
- **Pose de nouvelles clôtures bâtiment St-Exupéry.**
- **Nouveau local à poubelles bâtiment St-Exupéry.**
- **Remise aux normes des installations électriques.**



2. Actualités

Centrale photovoltaïque :

**Fin des études
environnementales
Octobre 2025**



**Dépôt du permis de
construire.
Décembre 2025**



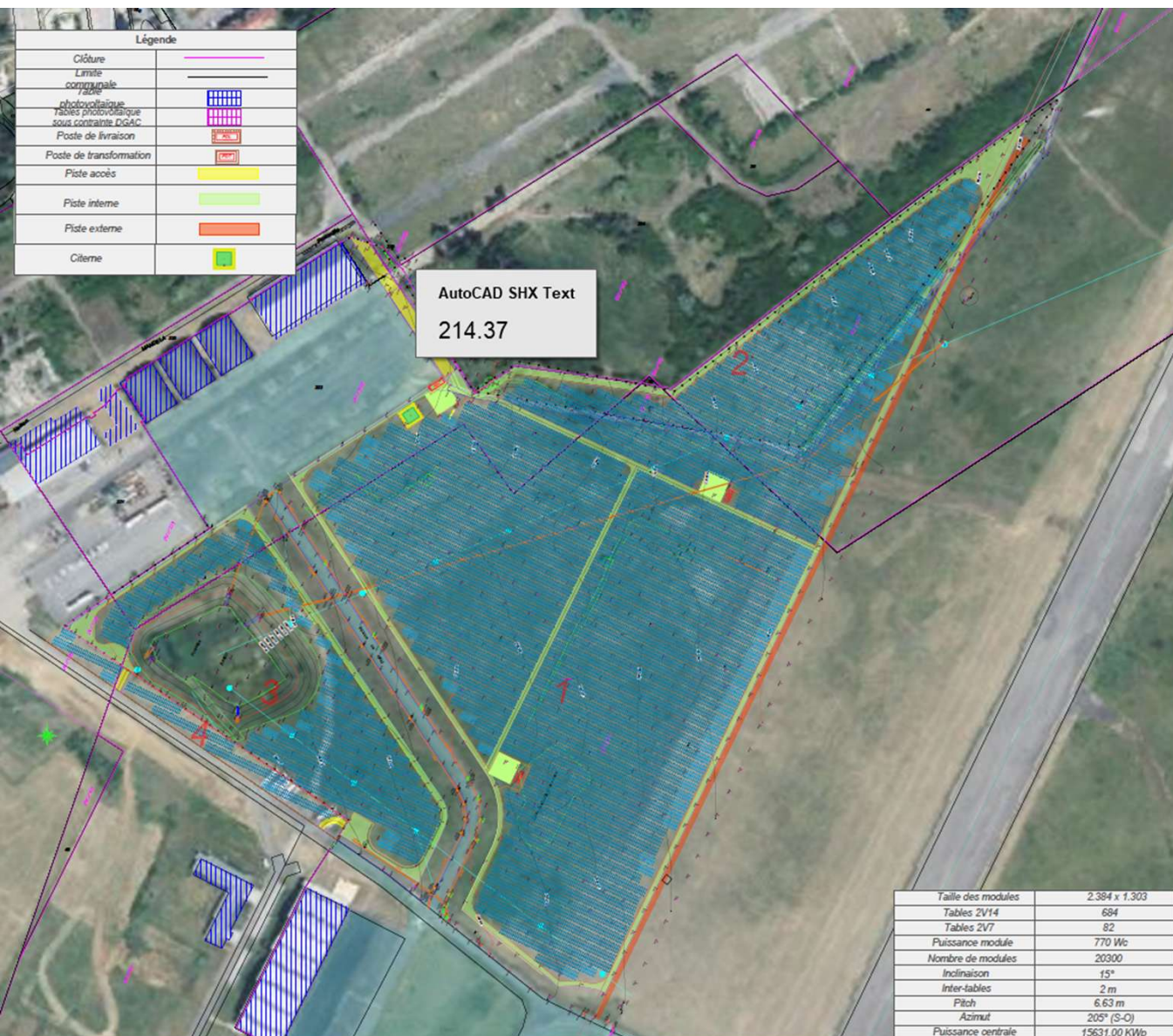
**Début du chantier.
Janvier 2027**



**Mise en service
1^{er} trimestre 2028.**



Plan de masse



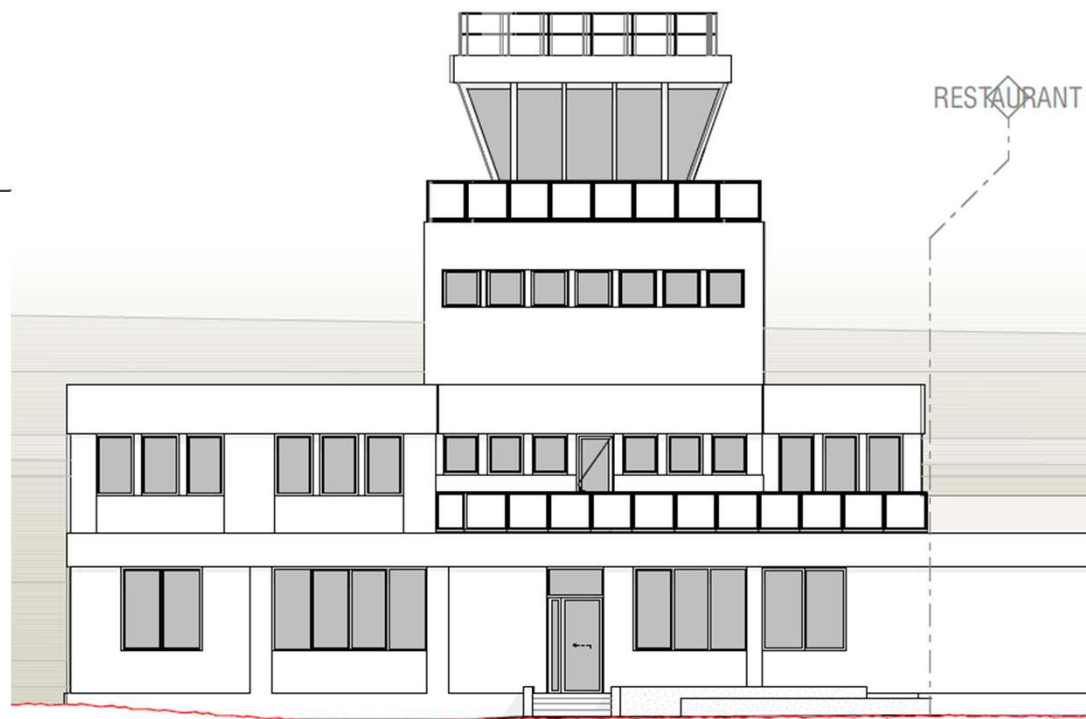
Aéroport
Grand Nancy Tomblaine

Rénovation tour

Cout : 400 000 €

Échéance : été 2027.

**Les travaux inclus la reprise
Intégrale de l'étanchéité du
bâtiment.**



Aéroport
Grand Nancy Tomblaine

Maintenance des enrobés

Afin de répondre aux différentes normes réglementaires et ainsi de maintenir les installations en bonnes conditions opérationnelles, il est impératif de procéder à des travaux d'entretien préventifs et curatifs :

- **Balisage diurne;**
- **Comblement des fissures et pontage piste et raquettes;**
- **Réparation totale du taxiway B et du parking D;**
- **Comblement des fissures taxiway A, K, parking F et G.**

Cout : 505 000€



Urbanloop a lancé les travaux pour installer son usine d'assemblage et de maintenance, ainsi que ses bureaux et son showroom, sur l'ancienne parcelle du karting.

This detailed site plan for Parcelle AI 113 (62,990 m²) illustrates the proposed development. The central feature is a large rectangular building with a grey roof, labeled 'Bâtiment principal'. To its right is a smaller structure labeled 'Annexe / stockage'. The plan includes several parking areas, some marked with blue hatching and others with green hatching, and various access points and roads. Key features include:

- Access and Roads:** 'ACCÈS CRÉE' (Created Access) and 'Avenue Nelson Mandela' are shown at the top. 'Coupe de terrain 1 (PC 3)' and 'Coupe de terrain 2 (PC 3)' indicate specific cross-sections.
- Infrastructure:** 'Brec. BT' (High Voltage Substation) and 'EU' (Electricity) are located near the main building.
- Landscaping and Environment:** Green areas are marked with 'Arbres conservés' (Conserved Trees) and 'Lignes parcelle AI 113'.
- Other Labels:** 'ZEP' (Zones à Préférer) and 'Zones à Éviter' (Areas to Avoid) are indicated.

The plan is color-coded with green for landscaped areas, grey for buildings, and blue/green hatching for parking and access paths. A red dashed line outlines the parcel boundary.



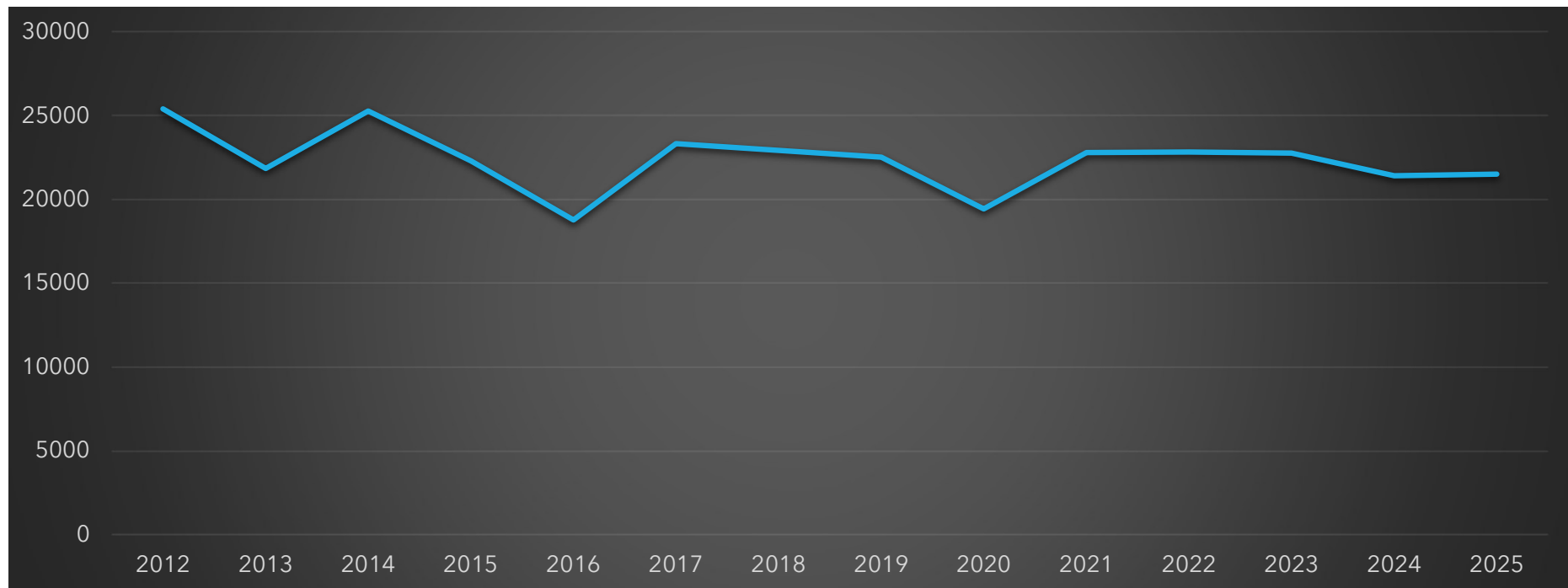
Aéropôle
Grand Nancy Tomblaine

Parcelle Volkswagen

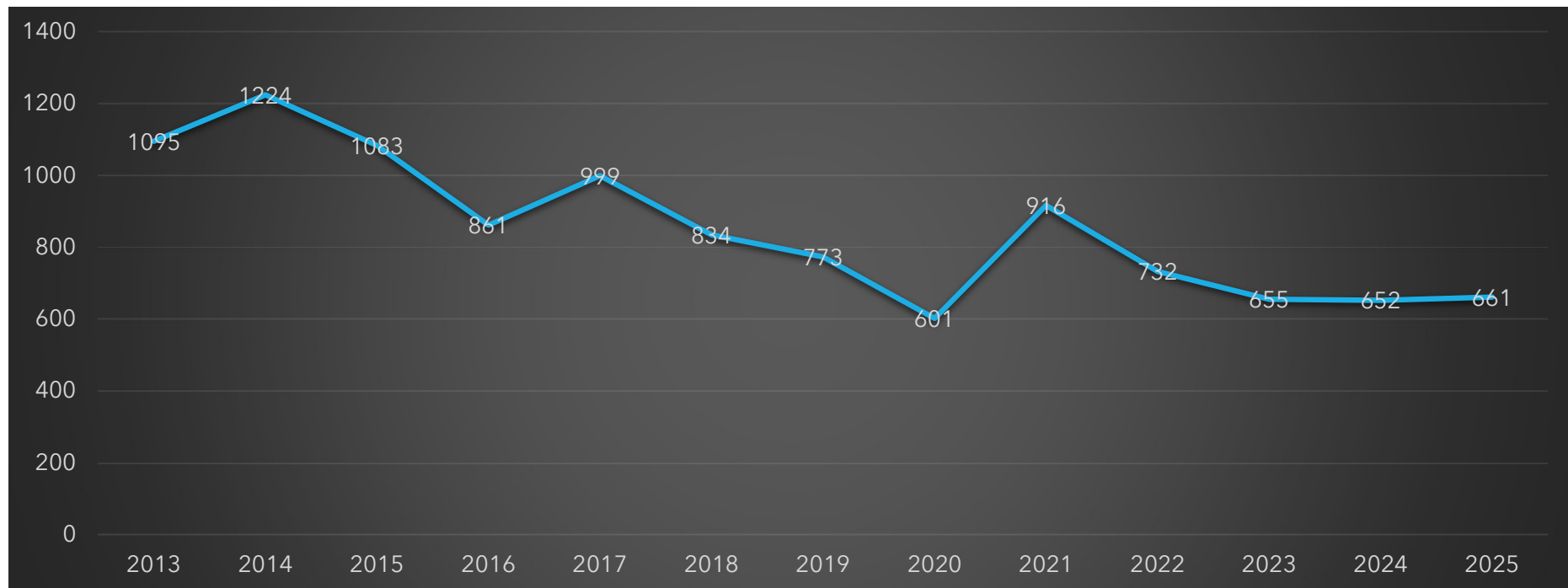
Une nouvelle parcelle a été mise en service pour accueillir environ 90 véhicules.
Elle a permis de **déplacer toutes les voitures** qui étaient stationnées sur le parking principal ainsi que derrière les hangars Aigle et CRV.



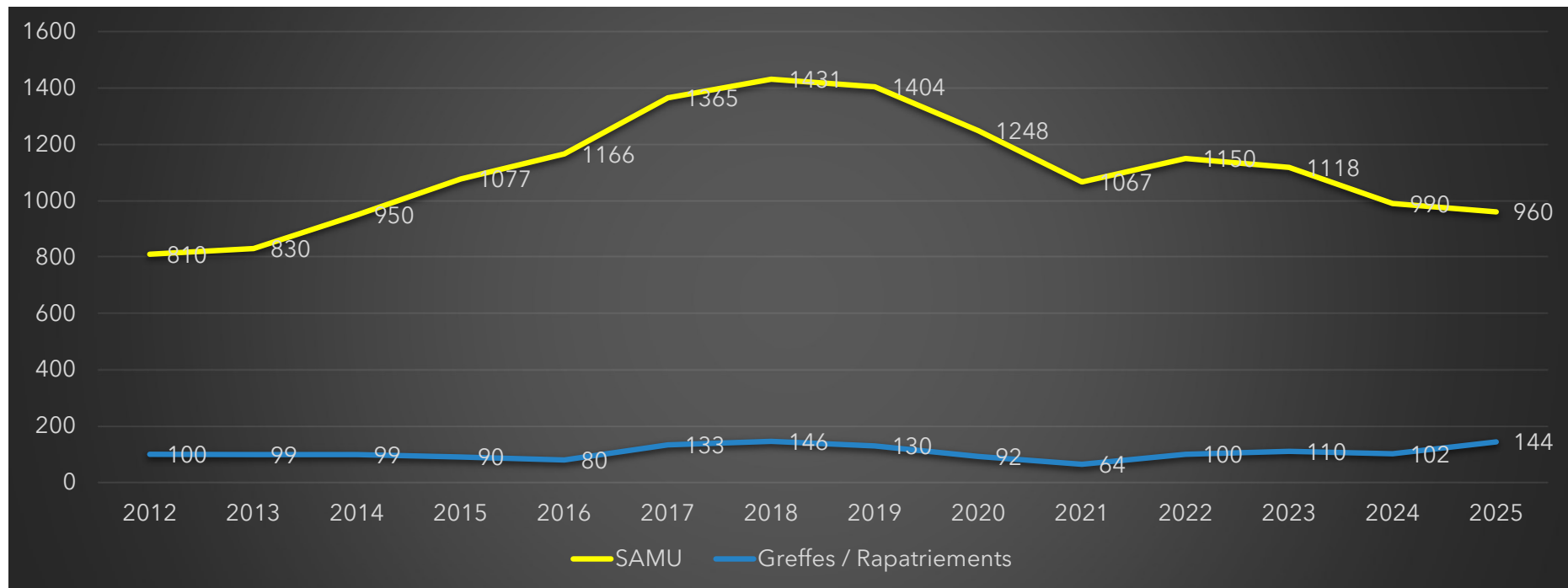
3. Statistiques



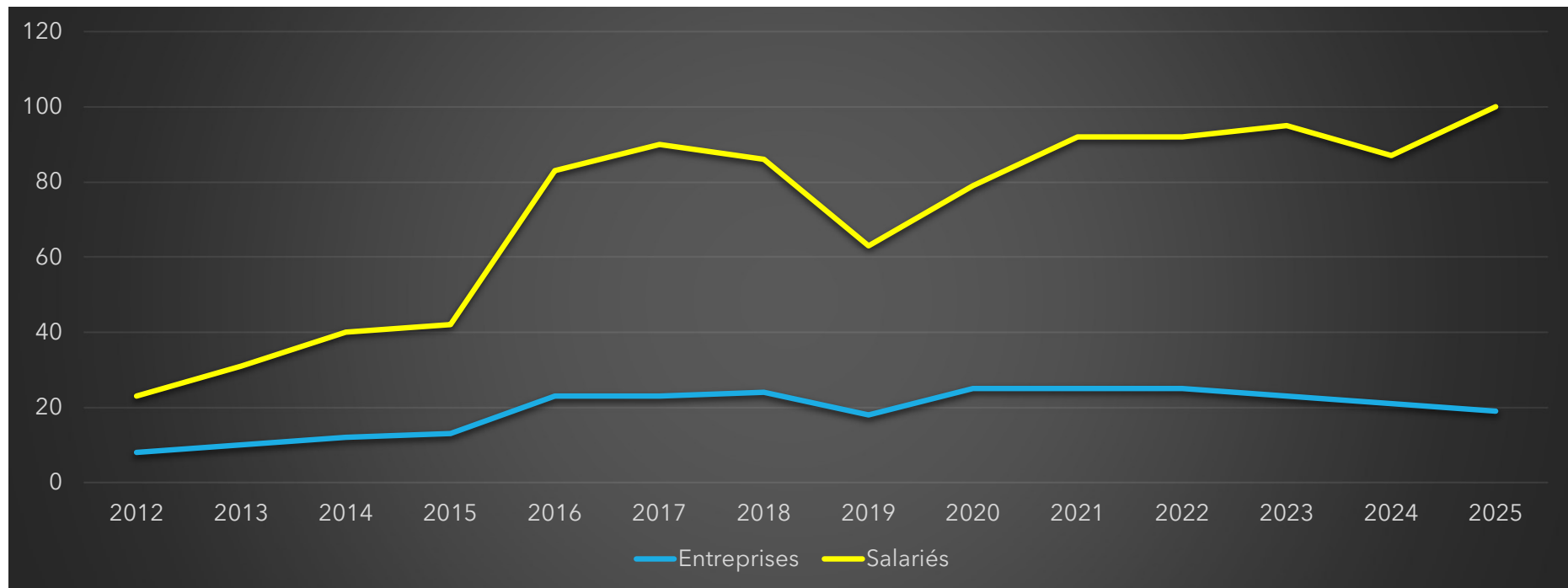
Vols affaires



SAMU / Organes - rapatriements



Les entreprises et les salariés



Grille tarifaire 2026

Les redevances aéronautiques (atterrissage, balisage, passagers et stationnement) et domaniales non soumises à refacturation de charges seront revalorisée de 1,11% pour 2026.

Les redevances domaniales soumises à refacturation de charges seront revalorisées de 1,04% pour 2026.

